

Illustration du procès-verbal de prééminences de la seigneurie du Cozlen en Plouzévédé en 1684

« *Prééminences de la terre, manoir, fieff et seigneurie Du Cozlen¹ en traites de l'acte de prise de possession faite par le feu sr de la Marre Allain dud lieu les 23^e et 24^e octobre 1684* ».

Le manoir du Cozlen, appelé aussi Coslen ou Gollen et Golen, serait le nom d'une ancienne famille de Plouzévédé². Guy Le Borgne, dans son armorial Breton de 1667, donne les armes suivantes : Le Golen en Léon, *d'argent à deux fasces de sable et un anneau en abîme, brisé en chef d'une étoile, le tout de sable*.



Guillaume du Bois, sieur de Cozlen cité en 1443-1445, porte *d'or à deux fasces ondées d'azur surmontées d'un arbre de même*, selon plusieurs armoriaux. Le procès-verbal des prééminences de la seigneurie du Cozlen, ne mentionne aucune de ces deux armes.

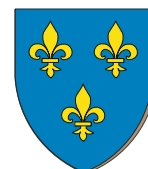
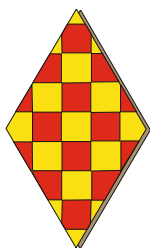
L'armorial de l'Arsenal, (page 17), donne pour armes aux du Bois, *d'argent à deux fasces de sable*. Du Bois de Golen ont probablement adopté les armes anciennes des seigneurs de cette maison en ôtant l'annelet et l'étoile, des signes de juveigneurs. Cette reprise d'armoiries a semé une certaine confusion avec les mêmes armes la grande et puissante famille Barbier de Kerjean. La lecture de l'acte ci-dessous confirme ce blasonnement, lequel n'est pas sans conséquences pour la compréhension des armoiries des vitraux. Quand le procès-verbal des prééminences est rédigé, les du Bois de Cozlen ont disparu depuis un siècle, la mémoire étant volatile, celle famille semblait presque oubliée des experts.



Le contenu du procès-verbal

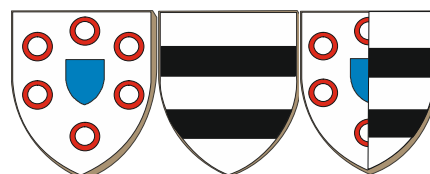
Les écussons en alliance sans précision de représentation de type mi-parti ou parti, sont mis par défaut en accolés pour une meilleure compréhension.

« *Dans la maitresse vitre de l'église de la paroissiale de Plouzévédé ou de Guisevedé vitre à rose après des armes du Roy suivent en prééminences au premier canton des armes de Kergournadech échiqueté d'or et de gueules en losanges le signifiant femelle.* »



Ce sont les armes d'une femme provenant probablement du manoir Landedebocher, appelé aussi Saint-Laurent où une dame de la famille de Kerhoënt de Kergournadec'h avait pris alliance, autre possibilité, une dame de Traonelorn de Kerautret ?

« *Au deuxième canton de Coatelez d'argent à un écu d'azur en abîme à l'orle de six annelets de gueule alliée de Barbier Kerjean portant d'argent à deux fasces de sable ce qui se voit en bosse dans le cimetière, dans la porte de la grande Maison du Cabaret du bourg et dans la porte de la Maison du moulin dépendant du Manoir de Cozlen et au Manoir de Cozlen.* »

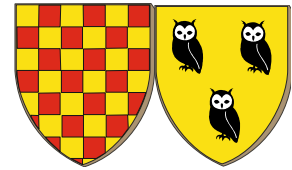


Ce sont les armes de **Jean Le Ny** en alliance en 1580 avec **Renée du Bois**, héritière de Cozlen, elles n'ont aucun lien avec Barbier de Kerjean.

¹ Archives départementales du Finistère, 1 E 708,

² LE GOFF Jean-Yves – Châteaux et manoirs du canton de Plouzévédé – P. 117 – Quimper 2006

« Au 3e canton à un écusson à part de Kergournadech alié d'or à 3 oiseaux de sable, S.t Laurans Kmenguy à présent au S(ieur) de la Marre »

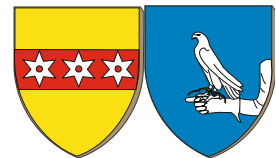


Les noms de l'alliance de Kerhoënt de Kergournadec'h avec l'héritière du manoir Landebocher ne sont pas connus. L'armorial de Guy Le Borgne précise que les oiseaux sont des chouettes pour Landebocher.

Ayant travaillé sur ses généalogies familiales, J.Cren a trouvé « un lien entre Marguerite de Traonélorn, dame de Kerautret, et son époux du Cozkaer, sieur de Landebocher. Elle est morte avant 1562 et a un fils, Christophe du Cozkaer, sieur de Kerautret, attesté en 1587. Puis les deux lieux passent aux Crec'hquérault, Kerhoënt puis Kermenguy, sieurs de Saint Laurent, nom moderne de Landebocher. Peut-être, ces Cosquer sont-ils à rattacher au manoir du Cosquer, aussi en Plouzévédé ? »

Le sieur Jacques **Alain** ou **Allain** de La Marre était un riche marchand de Morlaix, marié à Marie Coroller.

« Au 4e canton de Guernizac, scavoir Porte d'or à une fasce de gueule chargée de trois étoiles d'argent alliée avec de Coatdramoal (Coatarmoal) portant d'azur à une dextrochère d'argent supportant un oiseau de mesme »



Cette alliance est celle d'Olivier de Guernisac, fils de Christophe et de Jeanne Le Sénéchal, du manoir de Kerham³, était marié en 1538 à Isabeau du Mezgouez de La Roche et Coatarmoal.

« Au 5e canton porte Kjan Barbier comme devant »



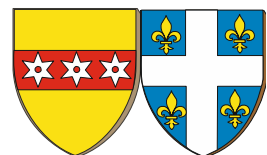
Qui est probablement du Bois.

« Au 6e canton autre écusson de Guernizac alliée de Senechal portant de sable à la bande lozangé d'argent à l'orle de six besans de même »



Christophe de Guernisac, seigneur du manoir du Band nommé aussi Bant ou Baud, fils d'Yvon et de Marguerite de Saint-Denis avait épousé Jeanne Le Sénéchal en 1492.

« Au 7e encore Guernizac alliée a d'autres portant d'azur à la croix d'argent cantonnée de 4 fleurs de lis d'or qu'on dit estre le Baud »



Yvon de Guernisac, fils de Bernard et de Catherine du Parc était marié à Marguerite de Saint-Denis. Il faut noter que les fleurs de lys sur les armories de Marguerite ne sont pas répertoriées dans les armoriaux. Si Marguerite était issue d'une branche cadette de Saint-Denis, les lys seraient une brisure des armes pour se démarquer de la branche aînée.



« Au 8e canton d'argent au lion d'azur brizé en l'épaule d'une fleur de lis du premier ».

Cet écusson est celui de la famille de Mescanton⁴. Une petite différence de blasonnement avec une fleur de lys sur l'épaule au lieu d'un trèfle connu des armoriaux.

« Au 9e canton d'azur à 2 fasces d'argent au cheff d'une molette de mesme. »



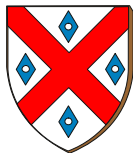
³ LE GOFF Jean-Yves – op. cit., *Manoir de Kerham* p. 122, de Brant P108 – Quimper 2006

⁴ LE GOFF Jean-Yves – op. cit., p. 129 – Quimper 2006

Écusson non identifié

« Au 10^e écartelé de l'un à l'autre ? du 9 et du 10^e »

Il s'agit probablement de l'union des armes des cantons 8 et 9 ?



« A l'onzième et dernier canton d'argent au sautoir de gueule accompagner de 4 rustres d'azur »

Ce blasonnement est inconnu des armoriaux. Le plus approchant serait du Plessis de Plouguerneau, Plouider.

« Plus dans ladite église a la chapelle du côté de l'espître dans la vitre du midy un écusson d'argent à l'écu en abîme de sable a l'orle de six quintefeilles de mesme mye party de l'écusson de Kjan Barbier »

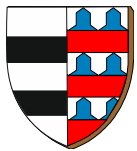


Cette vitre de l'église semble appartenir à la famille du Bois de Coslen. Le premier parti de cet écusson est aussi inconnu, il est en alliance avec une dame du Bois de Coslen. Le parti non identifié a quelques similitudes avec la famille Le Ny, s'agirait-il d'une branche de cette maison ?

« Dans la mesme vitre autre écusson portant fascé d'argent et de sable de deux l'argent chargé de 2 molettes de sable »



Les écus fascés d'argent et de sable ne sont pas nombreux dans la région, la famille de Kergroadez est la seule connue. Il est possible que le propriétaire soit Guillaume, un cadet de la maison de Kergroadez, époux en 1581, de Jehanne Le Moyne du manoir du Vieux-Moulin en Cléder.



« Autre écusson portant Barbier allié de Coatjunval du Louët portant de vair à 3 fascés de gueules ».

Il s'agit de l'alliance de Guillaume du Bois de Coslen marié à Jeanne de Coëtmenec'h de Coatjunval.

« Avec une vouste, avec autel et autre vitre sans écusson qui portait autrefois écusson pareil »

« La dite chapelle séparée par une poutre. »

« Autre écusson au milieu de la dite église p. ssiale du côté du midy portant les armes du Barbier allié avec d'autre armes portant d'or a un arbre de buis d'azur signifiant René du Bois a qui appartenait la dite terre du Cozlen allié avec les Ny de Coatelez avec une arcade, banc de bois, l'autel de saint Jean avancé en l'église ayant sa tombe élevée de pierres de tailles et banc de bois à côté dépendant du Manoir Noble de kynec »



Cet écu d'alliance est celui de Jacques du Bois de Coslen, fils de Guillaume et Jeanne de Coëtmenec'h, époux de Margueritte du Bois de Coatéozen (Boisyvon en Landouzan-Le Drennec), et parents de Renée du Bois épouse de Jean Le Ny de Keranflec'h en Milizac.

« A l'opposite a la vitre du nord portant les armes de Barbier allé avec du Louët et l'autel de notre dame avec une tombe élevée pareillement de pierre de taille et bac de bois qu'on dit sortir de la maison de kynec dépendant de la terre du Cozlen ».



Idem : Guillaume du Bois de Coslen était marié à Jeanne de Coëtmenec'h.

« Au dehors de la dite église dans le cimetière il y a un écusson en bosse sur la même vitre de la chapelle Saint-Jean portant mesmes armes du Barbier »

Qui est plus probablement du Bois de Coslen.



L'apport de ce procès-verbal de prééminences

Ce document nous apprend que cinq blasons sur seize sont inconnus des armoriaux et disparus de la mémoire des érudits locaux du XVII^e siècle. L'identification de certains écussons permet de comprendre un pennon d'alliance entre les du Bois de Coslen et les Le Ny de la maison de Keranflec'h en Milizac. Et aussi des précisions concernant les armes de deux alliances de la famille de Guernisac seigneur de Kerham, où Isabeau du Mezgouez de La Roche et Coatarmoal porte les couleurs de La Roche et non celles du Mezgouez et que Marguerite de Saint-Denis porte bien les armes de sa famille mais avec un supplément de quatre fleurs de lys, cette particularité est inconnue des armoriaux.

Michel Mauguin – Mai 2022

Remerciements à Johnny Cren pour sa précieuse aide